



Zone 1:

Nantes, Rezé, Saint Sébastien sur Loire, Sainte Luce sur Loire, Saint Herblain, Bouguenais, Les Sorinières. Vertou. Basse-Goulaine. Pont St-Martin.

Zone 2:

Sautron, Orvault, La Chapelle sur Erdre, Carquefou, Thouaré sur Loire, Haute Goulaine, Saint Fiacre sur Maine, La Haie-Fouassière, Château Thebaud, Le Bignon, La Chevrolière, Saint Aignar de Grand-Lieu, Bouaye, Brains, Saint Jean de Boiseau, Couëron, Indre, La Montagne.